



***Convocation à la séance du conseil municipal
du jeudi 22 février 2024 à 19h00
Lieu: salle du conseil municipal***

1) Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 décembre 2023,
- Validation des zones d'accélération des énergies renouvelables,
- Compte de gestion et compte administratif de la commune 2023,
- Agent recenseur – rémunération,
- Rapport de la Cour Régionale des Comptes concernant la communauté de communes du Plateau Picard,
- Éléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,
- Questions diverses du public.

La séance est ouverte au public.

Airion, le 14 février 2024.
Le Maire,

Sandrine BOULLAS-DRETZ

